



FORMATION CONTINUE



**SENSIBILISATION AUX PROBLÉMATIQUES
LIÉES À L'AMIANTE
ET AUTRES POLLUANTS DU BÂTIMENT**



suva



www.fve.ch

entrepreneurs!
fédération vaudoise

Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.

Comment se protéger contre l’amiante ? Quelles sont les bonnes pratiques à appliquer sur un chantier ? Comment agir en toute sécurité et en respectant la réglementation en vigueur ? La Fédération vaudoise des entrepreneurs, en partenariat avec UNIA et la SUVA, vous propose une formation pour acquérir les connaissances indispensables et les bons réflexes pour vous prémunir des risques liés à l’amiante.

Ce cours traite aussi bien des matériaux que de l’équipement ou des méthodes de travail à adopter. Il vous permettra d’identifier rapidement les éléments à risque, d’établir des diagnostics et de gérer les interventions délicates.

Objectifs

- Approfondir les connaissances sur l’appréciation et la gestion des risques de contamination, ainsi que sur les dangers de l’amiante et autres polluants.
- Être en mesure d’identifier les matériaux.
- Être en mesure d’expliquer les risques aux différents intervenants, afin de sécuriser un chantier.

Public cible

- Les chefs d’entreprise.
- Les contremaîtres.
- Les techniciens.
- Les chefs d’équipe.
- Les ouvriers.
- Les apprentis.

Conditions d’admission	<ul style="list-style-type: none">• Chaque participant doit posséder <u>une adresse e-mail personnelle</u> pour suivre le module de formation en ligne.
Certification	<ul style="list-style-type: none">• Attestation de présence• Taux de présence de 90% minimum requis pour l’obtention de l’attestation
Durée	<ul style="list-style-type: none">• 1 journée
Sessions	<ul style="list-style-type: none">• Mardi 30 mars 2021• Mercredi 31 mars 2021• Jeudi 1^{er} avril 2021
Horaires	<ul style="list-style-type: none">• De 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
Lieu	Ecole de la construction – Route Ignace Paderewski 2 – 1131 Tolochenaz
Prix	Cette formation est gratuite. Elle est prise en charge intégralement par le fonds santé et sécurité des travailleurs de la construction. <i>Dans le cadre du budget disponible.</i>
Perte de gain	CHF 150.- par participant. <i>Dans le cadre du budget disponible.</i>
Inscription	En ligne sur notre site internet
Indications complémentaires	<ul style="list-style-type: none">• Le participant doit venir à la formation avec ses vêtements de travail usuels.
Renseignements	formationcontinue@fve.ch - 021 632 11 30

Programme

Amiante, peinture au plomb, PCB

- Risques pour la santé.
- Reconnaître les matériaux à risque.
- Quand exiger un diagnostic ?
- Bases légales.

Amiante : les bonnes pratiques

- Équipements de protection individuelle (EPI) et collectifs.
- Jusqu’où puis-je faire des travaux d’assainissement sans être un spécialiste ?
- Méthodes de travail lors d’assainissement de matériaux contenant de l’amiante fortement aggloméré.
- Exercices pratiques en atelier.
- Gestion des déchets.
- Informations sur la formation de *Spécialiste en désamiantage CFST* et sur les entreprises de désamiantage reconnues par la SUVA.

Peinture au plomb, PCB

- Informations sur la formation *Intervention sur les peintures au plomb*.
- Information sur la formation *Intervention sur les joints contenant des PCB*.

E-learning

- Formation complémentaire et test de connaissance sur les bonnes pratiques avec le didacticiel de reconnaissance des dangers de l’amiante développé par le CHUV.